

## L'ÉCLAIRAGE PORTATIF DES OUVRIERS DU SOUS-SOL DU BASSIN PARISIEN.

### I<sup>RE</sup> PARTIE

#### PANORAMA

Jean-Luc FAURE

Le thème des moyens d'éclairage a souvent été abordé dans diverses publications spécialisées, sans pour autant être traité de manière exhaustive. Il est d'ailleurs difficile de répondre à ce sujet, du fait de la multitude de fabrications artisanales, locales ou personnelles !

Ce *Panorama*\* va cependant vous permettre d'apprécier l'ensemble des moyens d'éclairage individuel des ouvriers œuvrant dans le sous-sol de la région parisienne depuis la période préindustrielle jusqu'à nos jours. D'une manière assez classique, nous allons distinguer l'éclairage à flamme vive, l'éclairage de sûreté et à flamme protégée et enfin les éclairages électriques. Une classification des moyens d'éclairage par professions, par constructeurs, etc. pourrait être réalisée, mais vous le constaterez : de nombreux modèles sont communs à divers métiers ou ont été détournés de leur utilisation première.

#### L'éclairage à flamme vive

##### Torches, chandelles, lampes à huile et au suif...

##### *Lampes ouvertes : creusets et dérivés.*

Beaucoup d'illustrations du XVIII<sup>e</sup> siècle (voire du XIX<sup>e</sup> siècle) représentent les visiteurs des carrières sous Paris équipés d'une torche. Il est vraisemblable que dans les carrières de Paris, ou les égouts, ce moyen d'éclairage ne soit pas réellement utilisé, de fait d'une part de l'étroitesse des galeries et d'autre part de la relative absence de marques ou traces de fumées dans des endroits pourtant confinés. L'usage de la chandelle et de lampes à huile ou au suif devait être sans doute plus répandu.



*La visite des catacombes au début du XIX<sup>e</sup> siècle vue par George Cruikshank.*

*\*Dans cette étude, nous ne traiterons pas des moyens d'éclairage de secours (flambeaux) ou dérivés (lanternes de chemins de fer, lampes torches, bougies à essence, à acétylène ou électriques, etc.), ni des éclairages lourds de chantier.*

Depuis des temps très anciens, la flamme constitue un moyen d'éclairage simple et assez efficace. En région parisienne, peu d'exploitations souterraines très anciennes ou de cavités naturelles assez profondes occupées par l'Homme ont été découvertes. Des exploitations souterraines d'argile de l'époque gallo-romaine représentent actuellement le seul exemple connu dans le Paris intra-muros d'aujourd'hui. Il s'agit de multiples puits creusés à faible distance dans le 15<sup>e</sup> arrondissement. Cela s'apparente aux exploitations du Néolithique, creusées à la lumière du jour et au fond desquelles les galeries rayonnent et ne s'écartent que d'un à deux mètres de l'axe du puits.

Cependant, au cours de différentes fouilles, on a découvert des modèles de lampes ressemblant aux modèles de l'époque du Magdalénien. Il s'agit de lampes creusées soit dans du grès (secteur de Fontainebleau) soit modelées dans de l'argile.

Ces lampes ouvertes permettaient d'utiliser de l'huile végétale ou du suif (récupération des graisses animales), voire des bois résineux. Outre un faible pouvoir éclairant, elles dégageaient beaucoup de fumée. Cette conception rudimentaire se rencontre aussi avec des lampes en fer, en bronze ou en laiton.

### *Les lampes « d'atelier » à huile*

Ces lampes dites de « fondeur » ont été aussi utilisées en sous-sol, par les carriers comme par les champignonnistes. Le bec, généralement amovible, peut être en cuivre. Notez que cette forme de lampe a été utilisée pour des lampes à huile et des lampes à pétrole (voir ci-après).



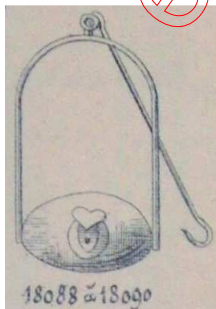
*Lampe Cosset-Dubrulle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce constructeur lillois distribuait ses produits notamment grâce au Comptoir Français de Quincaillerie à Paris (coll. part. Photo D. Seel).*

Cette forme de lampe s'inspire des lampes domestiques à huile, qui sont souvent confondues avec des « lampes de mine ».

### *Les raves*

C'est vers le début du XIX<sup>e</sup> siècle que furent conçues les lampes à réservoir lenticulaire (dites « raves » car rappelant la forme des légumes en forme de racines (tubercules) ou encore « crézieu » dans le bassin stéphanois) et furent distribuées ensuite en région parisienne dans les années 1820. Cette conception permet à la lampe d'être transportable, l'étrier offrant la possibilité d'orienter le réservoir en fonction de l'épuisement de l'huile. L'huile utilisée étant fonction de la région d'utilisation, ce sera plutôt de l'huile de colza en région parisienne. Ce type de lampe fut utilisé majoritairement jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans l'Est (Allemagne) et en Suisse ces lampes sont connues sous le nom de « lampes de tunnel » (*Tunnellampen*), la plupart des ouvriers travaillant au creusement des tunnels ferroviaires ayant importé ce type de lampe.

Ordinairement, la fermeture se fait à l'aide d'une vis papillon ornée d'un cœur ou d'un coq (symbole de vigilance). Les modèles élaborés (de piqueurs ou d'ingénieurs) sont à pans multiples (huit voire seize) et rehaussés d'éléments en laiton.

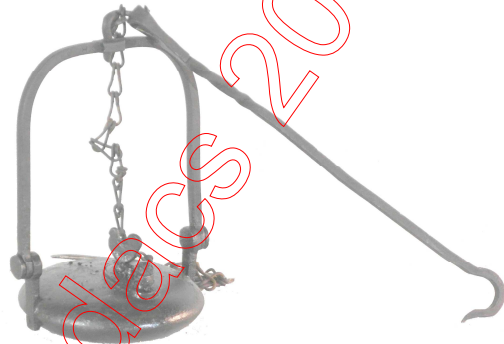


Lampes de mineur fer forgé à huile		Diamètre mm	
18088	ordinaires, à becule	1.10	1.20
18089	deux fines	1.70	2.15
18090	deux fines, très fortes, coq massif	2.10	2.80
		3.15	3.90

*Extrait du catalogue du Comptoir Français de Quincaillerie (1880).*



Modèle 110 mm ordinaire à bascule, la tête de la vis est en forme de cœur (coll. part.).



À gauche un modèle de 100 mm du début XX<sup>e</sup> siècle vis à coq, cette lampe est blanchie, (la tôle est découpée), par opposition au tôles dites grises ou noires (brutes de forge). À droite une rave de 120 mm. La « mouchette »\* est retenue par une chaînette (coll. part.).

	437	<b>LAMPES DE MINEURS</b>			
		Lampes à bascules, diamètres... m/m.	100	110	120
		Blanchies, avec crochet et mouchette. La pièce.	2 80	3 »	3 20

Extrait du catalogue Prud'Homme (1913), les lampes sont encore vendues selon le diamètre de la rave. Ce type de lampe disparaîtra des catalogues des quincailleries parisiennes par la suite.

<p>3832. Lampe de mineur à huile, modèle St-Etienne diam. 12 c/m, en fer poli avec anse à bascule, pincette avec chaîne et crochets simple, poids 520 grammes ..... 2.75</p> <p>3832 bis. La même avec coq en cuivre, très soignée..... 3.25</p>	<p>3834. Lampe de mineur à huile modèle Saint-Etienne à 3 pans, diam. 12 c/m en fer poli, anse à bascule et crochet à marteau, poids 630gr 6. »</p> <p>3834 bis. La même avec coq et garnitures cuivre, très soignée .... 6.75</p> <p>Mèches à huile spéciales pour lampes de mineur n<sup>os</sup> 3828, 3830, 3832 et 3834. Les 6. » 10</p>
--	---

Extrait du catalogue Manufrance de 1910.



Une rave fabriquée par Luchaire (fin XIX<sup>e</sup> siècle, doc. Porezag) : un modèle très rare !  
(la forme de la rave sera parfois adoptée pour des lampes à pétrole, voire à acétylène).

\*La mouchette est une pincette qui permet de « moucher » la mèche : c'est-à-dire curer et tirer la mèche.



*« Travaux de consolidation des anciennes carrières dans Paris »,  
(photographie prise par Émile Vallet en 1898, parue dans Paris Souterrain d'Émile Gérards en 1908)  
un cliché bien connu des membres de l'association puisque exposé depuis 2008 au sein même de la  
carrière des Capucins.*